

La démocratie et les droits de l'homme

▶▶ A NOUS DE LES FAIRE VIVRE ! ◀◀

Charte du **Conseil de l'Europe**
sur l'éducation à la citoyenneté
démocratique et l'éducation
aux droits de l'homme

LA CHARTE
pour TOUS
▶▶▶▶



COUNCIL OF EUROPE
CONSEIL DE L'EUROPE

La démocratie et les droits de l'homme

▶▶ A NOUS DE LES FAIRE VIVRE ! ◀◀

Charte du Conseil de l'Europe
sur l'éducation à la citoyenneté
démocratique et l'éducation
aux droits de l'homme

LA CHARTE
pour TOUS
▶▶▶▶

Les vues exprimées dans cet ouvrage sont de la responsabilité de l'auteur et ne reflètent pas nécessairement la ligne officielle du Conseil de l'Europe.

Toute demande de reproduction ou de traduction de tout ou d'une partie de ce document doit être adressée à la Direction de la communication (F-67075 Strasbourg ou publishing@coe.int). Toute autre correspondance relative à cette publication doit être adressée à la Direction générale de la démocratie, division de l'éducation et de la formation, du Conseil de l'Europe.

Cette publication a été élaborée
grâce au généreux soutien
du Gouvernement finlandais

Editeur
Elena Díez Villagrasa

Revue critique
Annette Schneider

Correction d'épreuves
SPDP

Conception graphique,
maquette et illustrations :
Pampaneo

© Conseil de l'Europe, mars 2013
Imprimé au Conseil de l'Europe



Que trouverez-vous ici ?

1	Pourquoi une charte ?	5
2	Les droits de l'homme, c'est quoi ?	6
3	Qu'est-ce que la citoyenneté démocratique ?	8
4	L'éducation à la citoyenneté démocratique et l'éducation aux droits de l'homme, c'est quoi ? ..	11
5	Quels sont les principes des droits de l'homme et de la démocratie ?	13
	▶ Valoriser la diversité	14
	▶ Inclure tout le monde	16
	▶ Donner les mêmes chances à tous	17
	▶ Respecter la dignité humaine	18
	▶ Vivre en paix	19
6	Education à la citoyenneté démocratique et éducation aux droits de l'homme : qui est impliqué ?	20
7	Les écoles et les organisations respectent-elles les droits de l'homme et la démocratie ?	23
8	Que peut-on faire pour encourager l'éducation à la citoyenneté et aux droits de l'homme ? ..	26

La Charte du Conseil de l'Europe sur l'éducation à la citoyenneté démocratique et l'éducation aux droits de l'homme est un document juridique qui traite de sujets intéressants chacun d'entre nous.

Cette publication présente le contenu de la charte et montre comment elle peut s'appliquer dans la vie quotidienne.



Au fil des pages, vous trouverez aussi différents éléments qui vous permettront de mieux comprendre la charte :

Des exemples



Des idées pour agir.



Des considérations importantes



Des pistes de réflexion.
Dans de nombreuses civilisations, la tortue est un symbole de la sagesse. Chaque fois que vous en rencontrerez une, prenez un moment pour approfondir votre réflexion.

1 Pourquoi une charte ?

Le Conseil de l'Europe, créé en 1949, rassemble des pays qui partagent certaines valeurs :

- ▶ LES DROITS DE L'HOMME
- ▶ LA DEMOCRATIE
- ▶ L'ÉTAT DE DROIT

La **Charte sur l'éducation à la citoyenneté démocratique et l'éducation aux droits de l'homme** a été élaborée pour défendre ces valeurs dans et par l'éducation. Une charte est en général un document juridique qui définit les actions que plusieurs gouvernements, d'un commun accord, décident de mener dans un domaine donné.

Dans un ETAT DE DROIT, les autorités d'un pays (notamment son gouvernement) doivent respecter la loi, tout comme l'ensemble de sa population ; le fait qu'elles détiennent le pouvoir ne les autorise pas à agir à leur guise. Pour en savoir plus sur les DROITS DE L'HOMME et la DÉMOCRATIE, rendez-vous aux chapitres 2 et 3.



La charte a été adoptée en 2010 par les 47 Etats membres du Conseil de l'Europe. Ce faisant, les gouvernements de ces pays :

- ▶ ont reconnu l'importance de l'éducation à la citoyenneté démocratique et de l'éducation aux droits de l'homme ;
- ▶ ont décidé d'appliquer les idées et les recommandations énoncées dans ce document, dans le respect des lois et des règles de leur pays, et des grandes priorités de leur population.

Il ne faut pas confondre le Conseil de l'Europe et l'Union européenne, qui compte 27 Etats membres.



Mais c'est aussi à chacun de nous de veiller à ce que les recommandations de la charte soient mises en œuvre là où nous vivons.

Ces recommandations sont présentées dans les pages qui suivent. Vous y trouverez également des idées sur la façon dont vous pouvez, vous aussi, contribuer à faire vivre la démocratie et les droits de l'homme.

La charte traite de l'éducation à la citoyenneté démocratique et de l'éducation aux droits de l'homme. Mais, de quoi s'agit-il exactement ?



2 Les droits de l'homme, c'est quoi ?

Les **droits de l'homme** expriment ce dont une personne a **besoin** pour vivre dans la dignité. Quand les droits de l'homme ne sont pas respectés, les personnes sont traitées comme si elles n'étaient pas des êtres humains.



Les droits de l'homme sont des droits que personne ne peut vous retirer.

De quoi avez-vous besoin pour bien vivre, en sécurité et en bonne santé, et pour bien grandir ?

Certains de ces éléments vous sont-ils nécessaires parce que vous n'êtes pas encore adulte ? Si oui, lesquels ?



Les droits de l'homme ne sont pas toujours respectés. Pour les protéger, plusieurs textes juridiques internationaux ont été rédigés au fil du temps. La

Déclaration universelle des droits de l'homme est l'un des plus importants. En

adoptant ce texte, les pays du monde entier ont, pour la première fois, décidé d'un commun accord de garantir les droits de l'homme. Mais ce n'est pas le seul texte : en Europe, par exemple, la

Convention européenne des droits de l'homme est un document essentiel pour la sauvegarde de ces droits.



La Déclaration universelle a été adoptée en 1948 à l'issue de deux terribles guerres mondiales au cours desquelles les droits de l'homme ont été gravement bafoués.

Pour plus d'informations, voir le site www.echr.coe.int/ECHR



Les droits de l'homme sont les mêmes pour tous les êtres humains, partout dans le monde.

Les enfants ont des besoins particuliers : ils sont plus vulnérables parce qu'ils sont en phase de croissance et de développement. C'est pourquoi leurs droits ont été définis spécifiquement dans un document distinct, la **Convention des Nations Unies relative aux droits de l'enfant**.

Les êtres humains âgés de moins de 18 ans.



- ☐ Reprenez la liste des besoins que vous avez établie et regardez dans la **Convention des Nations Unies relative aux droits de l'enfant** si ces besoins y figurent en tant que droits.

EXEMPLES DE DROITS ÉTABLIS PAR LA CONVENTION DES NATIONS UNIES RELATIVE AUX DROITS DE L'ENFANT

- ☐ droit à la vie et au développement ;
- ☐ droit d'être protégé contre la discrimination ;
- ☐ droit à un nom et à une nationalité ;
- ☐ droit d'être élevé par ses parents ou par d'autres personnes responsables ;
- ☐ droit d'être protégé contre toute forme de violence et d'abus ;
- ☐ droit à la santé et à des soins de santé ;
- ☐ droit de vivre dans de bonnes conditions, propres à favoriser le développement ;
- ☐ droit à l'éducation ;
- ☐ droit aux loisirs, au jeu et à la culture ;
- ☐ droit d'exprimer ses opinions et de les voir prises en considération ;
- ☐ liberté de pensée, de conscience et de religion ;
- ☐ droit de se réunir et d'adhérer à des groupes et des organisations avec d'autres enfants ;
- ☐ droit au respect de la vie privée ;
- ☐ droit d'accès à l'information ;
- ☐ droit des enfants réfugiés à une protection spéciale ;
- ☐ droit des enfants handicapés à une protection et un soutien spéciaux ;
- ☐ droit des enfants appartenant à une minorité d'apprendre et de pratiquer la langue, la religion et les traditions de leur famille ;
- ☐ droit des enfants touchés par une guerre à une protection spéciale.

La version intégrale de ce texte, adopté le 20 novembre 1989, se trouve à l'adresse : www.unicef.org/french/crc/index_30160.html

Avez-vous connaissance de situations dans lesquelles les droits de l'homme n'ont pas été respectés (situations dont vous avez été informé par des amis, par vos lectures, par la télévision, dont vous avez été témoin, etc.) ?

Avez-vous déjà eu le sentiment que vos droits n'étaient pas respectés ? Qu'avez-vous fait ?

Que devraient faire les gens quand leurs droits ou ceux d'autres personnes ne sont pas respectés ?

Les minorités sont des groupes de personnes qui parlent une langue différente ou ont des convictions ou des traditions différentes de la majorité de la population sur un territoire donné.



3 Qu'est-ce que la citoyenneté démocratique ?

La **démocratie** est l'un des modes d'organisation possibles d'un groupe de personnes. C'est une forme de gouvernement applicable à un pays, mais aussi à un village ou à une classe.

A quoi reconnaît-on une démocratie ?



Vérifiez si vous vivez dans une démocratie.

- Les membres de la communauté prennent eux-mêmes les décisions sur les questions qui sont importantes pour eux.
- Dans la plupart des cas, les membres de la communauté ne décident pas directement, mais ils votent pour élire des personnes chargées de les représenter et de défendre leurs idées lorsque des décisions sont prises.
- Les élus agissent dans l'intérêt de l'ensemble de la communauté et non pas dans leur propre intérêt. Par conséquent, ils sont responsables de leurs actes et doivent en expliquer les motifs.
- Outre le vote, les membres de la communauté ont d'autres moyens de peser sur les décisions ; par exemple ils peuvent manifester s'ils ne sont pas d'accord avec certains projets, ou intégrer des associations.
- Dans un pays, la **Constitution** et les autres lois reflètent le pacte pris entre les **citoyens** (la population du pays) concernant les règles et les principes qui doivent être respectés.
- Les décisions sont prises à la majorité des citoyens, mais l'opinion de la minorité est également prise en compte et les groupes minoritaires sont protégés.

La Constitution définit comment et par qui les lois sont élaborées et protégées, ainsi que les relations entre le gouvernement et les citoyens.



La démocratie concerne l'organisation de groupes de personnes, et donc nous concerne.

A nous de la faire vivre !

Dans votre établissement scolaire, votre équipe ou votre club, y a-t-il un ensemble de règles que tous doivent respecter pour travailler, vivre et accomplir des choses ensemble ?

Quels sont vos droits et vos responsabilités ?

Qui a établi ces règles ?

Peut-on changer ces règles ? Si oui, comment ?

Que se passe-t-il si quelqu'un ne respecte pas les règles ?



L'expression « **citoyenneté démocratique** » désigne le rôle important assigné aux membres d'une communauté ou d'un pays : prendre une part active aux décisions qui les concernent, eux et leur communauté.



Je suis trop jeune pour voter...
alors je ne peux pas participer!

Pas du tout! Tu peux participer autrement
qu'en votant. Moi, par exemple, je fais partie d'une
organisation où nous menons des actions en commun.
Ainsi, nous avons nettoyé la forêt à proximité de la
ville. Une autre fois, nous avons pratiqué des activités
avec un groupe de personnes âgées.

Nous faisons quelque chose pour
notre quartier, pour d'autres
personnes. Par conséquent, nous
aussi nous participons, simplement
nous le faisons d'une autre manière.

Tu as raison! Il y a un parc de skate-board à côté
de mon école où nous allons souvent pendant les
pauses. Un jour, le conseil municipal a envisagé d'y
construire un immeuble. Nous étions très contrariés,
alors un groupe d'élèves et de professeurs a écrit
une lettre de protestation. Toute l'école et tout
le quartier l'ont signée. Nous n'avons pas voté,
mais nous avons convaincu le conseil municipal de
renoncer à son projet et nous avons toujours notre
parc de skate-board!



Par le canal d'associations,
d'organisations de jeunesse et
d'organisations non
gouvernementales (ONG), créées et
gérées par les citoyens eux-mêmes,
les individus peuvent influencer sur la vie
de la communauté.

4 L'éducation à la citoyenneté démocratique et l'éducation aux droits de l'homme, c'est quoi ?

La charte ne traite pas seulement des **droits de l'homme** et de la **citoyenneté démocratique**, mais aussi de l'éducation.



L'éducation est un droit, mais aussi un outil qui rend possible l'exercice des autres droits.



Dans mon quartier, il y a une multitude de problèmes : beaucoup de gens sont au chômage ou ont des problèmes de santé, de nombreux jeunes décrochent de l'école. J'ai participé avec d'autres jeunes à un projet autour de nos droits. Cela m'a permis de connaître mes droits et de savoir où trouver de l'aide pour les faire respecter. A cette occasion, j'ai découvert qu'il existait des bourses pour les élèves du secondaire. J'ai déposé une demande et j'ai obtenu une bourse !

Pour en savoir plus sur les projets concernant l'accès des jeunes à leurs droits, rendez-vous sur le site <http://enter.coe.int/fre>



L'éducation à la **citoyenneté démocratique** et l'**éducation aux droits de l'homme** portent toutes deux sur des sujets qui sont importants pour vous en tant que personne et en tant que membre de la société au sein de laquelle vous vivez.

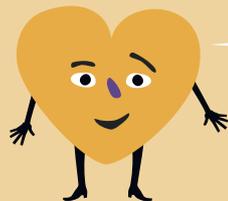
L'éducation à la citoyenneté démocratique et l'éducation aux droits de l'homme nous aident à :



comprendre les droits de l'homme et la démocratie;
APPRENDRE D'AVANTAGE **SUR** LES DROITS DE L'HOMME ET LA DÉMOCRATIE



mettre en pratique nos droits et la démocratie, et défendre nos droits et ceux d'autrui, s'ils ne sont pas respectés;
APPRENDRE À AGIR **POUR** LES DROITS DE L'HOMME ET LA DÉMOCRATIE



vivre concrètement les principes des droits de l'homme et de la démocratie;
APPRENDRE **PAR** LES DROITS DE L'HOMME ET LA DÉMOCRATIE

L'éducation à la citoyenneté démocratique et l'éducation aux droits de l'homme sont si étroitement liées que nous en parlons dans ce document comme s'il s'agissait d'une seule et même notion.



Education à la citoyenneté démocratique et Education aux droits de l'homme = ECD/EDH

- Consultez le manuel *Repères Juniors* : www.eycb.coe.int/compasito/fr/
- Consultez les manuels « Vivre la démocratie » : www.coe.int/t/dg4/education/edc/default_fr.asp
- Demandez à vos enseignants ou à vos animateurs de jeunesse s'ils connaissent ces ouvrages. Ceux-ci présentent des activités d'ECD/EDH pour apprendre **sur, pour et par** les droits de l'homme et la démocratie.



5 Quels sont les principes des droits de l'homme et de la démocratie ?



Nos gouvernements devraient faire en sorte que l'éducation respecte et mette en avant ces principes.

Tout le monde devrait respecter et mettre en avant ces principes.

Mais ce n'est pas toujours aussi facile dans la vraie vie...



Ces principes sont-ils respectés au sein de votre groupe ? Dans les pages suivantes, chaque principe est accompagné d'un baromètre pour vous aider à répondre à cette question. Mettez une croix dans chaque baromètre pour indiquer votre avis, **dans quelle mesure le principe considéré est respecté dans votre environnement** (dans votre classe, votre groupe, votre organisation, etc.).



Valoriser la diversité

Dans les lieux où nous vivons se côtoient un grand nombre de cultures, de religions, de modes de vie et de conceptions. Il importe de respecter chaque personne, quelles que soient nos différences, car nous avons tous les mêmes droits.

De nombreuses personnes subissent des discriminations, c'est-à-dire qu'elles ne sont pas respectées, simplement parce qu'elles sont différentes. Cela peut venir du fait que les autres ont d'elles une fausse image à cause d'idées reçues ou d'une vision trop simpliste. Bien souvent, les médias propagent et renforcent ces clichés négatifs. Lorsqu'on parle d'autres êtres humains et d'autres groupes, il importe de bien réfléchir avant d'accepter une idée toute faite comme une vérité.

Dans votre pays, quelle image les médias donnent-ils des personnes différentes de la majorité ?

Quelle image pensez-vous que les médias devraient donner de ces personnes ?

Une « bibliothèque vivante » fonctionne comme une bibliothèque ordinaire où les lecteurs viennent emprunter un « livre » pour une certaine durée et le rendent après l'avoir lu. Il n'y a qu'une seule différence : dans la bibliothèque vivante, les livres sont des êtres humains ! Ils appartiennent à des groupes qui sont souvent victimes de discrimination.

Les livres et les lecteurs communiquent entre eux. Ainsi, les lecteurs ont l'occasion de faire la connaissance de personnes réelles et de se débarrasser des préjugés qu'ils pouvaient avoir à l'égard de tel ou tel groupe.



Chaque personne est importante. Il ne faut pas laisser passer l'occasion d'échanger des idées avec des personnes différentes et d'apprendre les uns des autres. **La diversité enrichit notre société.**

J'ai déjà joué le rôle de « livre » dans une bibliothèque en République tchèque. Chacun sait que les gens ont beaucoup de préjugés à l'encontre de la communauté des Roms, c'est pourquoi j'étais un peu inquiet lorsque j'ai accepté ce rôle. Mais ceux qui m'ont « emprunté » se sont montrés vraiment intéressés par notre culture, par nos coutumes et par l'histoire de ma vie.

Imagine que nous soyons tous identiques. Que ce serait ennuyeux!

Valoriser la diversité

Très respecté

Pas du tout respecté

- Proposez à votre établissement scolaire d'organiser votre propre « bibliothèque vivante ».
- Pour savoir comment vous y prendre, consultez l'ouvrage *La couverture ne fait pas le livre ! Le Guide de l'Organisateur de la Bibliothèque vivante* à l'adresse : www.eycb.coe.int/eycbwwwroot/hre/

Inclure tout le monde

As-tu déjà eu l'impression d'être tenue à l'écart d'un groupe ?

Une fois, je me suis sentie vraiment exclue. Je voulais jouer au football à la récréation, mais comme tous les joueurs étaient des garçons, ils n'ont pas voulu de moi. Les filles comme les garçons se sont moqués de moi en disant que les filles ne sont pas censées jouer au foot. Cela a été un moment très difficile.

Je comprends ce que tu as pu ressentir. Une fois, je n'ai pas pu participer à un voyage scolaire parce que c'était trop cher pour ma famille. Cela m'a rendue malheureuse, y compris après le voyage, car je ne pouvais pas me joindre à la conversation quand mes camarades de classe se racontaient leurs souvenirs.

Nous devons veiller à ce que dans notre société nul ne subisse de discrimination, car il n'y a aucune raison valable pour que quiconque en soit exclu : **nous sommes tous des êtres humains !**

Y a-t-il dans votre classe ou votre groupe des personnes qui pourraient se sentir exclues ? Pourquoi ?

Y a-t-il dans votre communauté des personnes qui sont considérées comme n'en faisant pas partie ?

Que faudrait-il changer dans votre communauté pour que tout le monde y ait sa place ?

Dans votre établissement scolaire ou votre organisation, les garçons et les filles sont-ils traités différemment ?

Pas du tout respecté

Très respecté

Donner les mêmes chances à tous

Puisque nous sommes tous des êtres humains, nous devrions nous assurer d'être tous traités sur un pied d'égalité et d'avoir les mêmes chances de participer à la communauté dans laquelle nous vivons. Même si nos familles, nos convictions, les choses et les personnes que nous aimons sont différentes, que nous soyons des filles ou des garçons, quelles que soient nos capacités, **nous sommes tous égaux en droits.**

Dans notre organisation de jeunesse locale, au Royaume-Uni, il y a un garçon qui s'appelle William. Il est paralysé des quatre membres à cause d'une infirmité motrice cérébrale et il ne peut pas parler.

Depuis qu'il fait partie de l'association, nous faisons plus attention quand nous organisons des activités. Au début ce n'était pas facile, mais maintenant cela nous paraît naturel d'adapter nos activités habituelles pour qu'il puisse y participer.

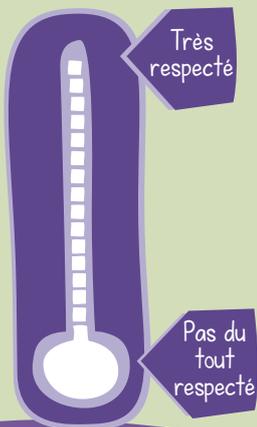
□ Explorez votre quartier

Sur une carte, repérez vos endroits favoris. Allez sur place pour voir si les personnes handicapées (mobilité réduite, déficience visuelle ou auditive, etc.) peuvent s'y rendre aisément et s'y amuser. Demandez-vous si ces personnes peuvent vivre, travailler ou jouer confortablement et en sécurité dans votre quartier.

Une fois, par exemple, nous avons organisé une course d'obstacles. Le groupe s'est divisé en deux équipes. L'équipe de William le portait dans une couverture et l'autre équipe a désigné l'un de ses membres pour être aussi porté dans une couverture.

Heureusement, William n'a peur de rien. Son équipe était juste forcée de s'arrêter de temps à autre tellement William et tout le monde riaient.

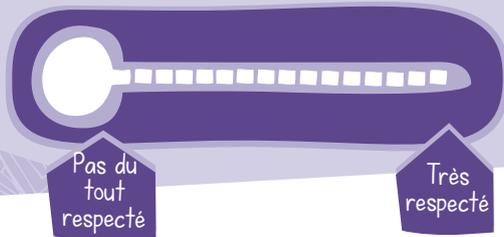
Pour plus d'informations, voir le site www.ifm-sei.org (campagne « All together ») – « Tous ensemble ».



Respecter la dignité humaine

La dignité humaine est ce qui nous unit malgré toutes les différences. Chacun d'entre nous doit être apprécié à sa juste valeur en tant qu'être humain, ni plus, ni moins. Nul ne devrait traiter autrui avec cruauté ou violence ni s'adresser à autrui de manière offensante.

Lorsqu'une personne ne se sent pas en sécurité dans son école ou dans son groupe parce que quelqu'un la menace, la persécute ou la maltraite – la harcèle –, ses droits en tant qu'être humain sont bafoués.



Dans votre établissement scolaire ou votre groupe, est-ce que tout le monde se sent en sécurité ?



Nous nous sommes aperçus que, dans notre école, au Portugal, des élèves plus âgés harcelaient les plus jeunes. Nous avons préparé une pièce de théâtre pour expliquer ce qui se passait et montrer à quel point cela portait atteinte aux droits des jeunes élèves.

Nous avons joué la pièce devant la plupart des classes, élèves et enseignants réunis. Ainsi, tout le monde a vu comment chacun pouvait contribuer à empêcher que de tels faits ne se reproduisent.



- Vérifiez s'il existe localement un service d'assistance téléphonique auquel les mineurs victimes de harcèlement peuvent s'adresser.
- NUMÉRO DU SERVICE D'ASSISTANCE TÉLÉPHONIQUE :

Vivre en paix

Si tout le monde applique les principes des droits de l'homme et de la démocratie, il sera possible de réaliser un monde plus juste et plus pacifique. Cependant, ce n'est pas toujours si simple de vivre ensemble ; il y aura toujours des motifs de malentendu et de conflit.

Il est important de régler les conflits **de manière pacifique**. Le dialogue est la méthode la plus efficace, car il facilite la recherche de solutions qui sont acceptables pour tous.

Comment réglez-vous les conflits qui surviennent entre les membres de votre groupe ou de votre classe ?



Dans mon école, comme dans plusieurs autres établissements secondaires en Espagne, il existe un système de médiation des conflits : un élève neutre aide les deux élèves en conflit à trouver une solution positive pour les deux parties sans recourir à la violence, en parlant entre eux. Grâce à ce système, il y a de meilleures relations entre les élèves, les adultes ne sont pas sollicités et on évite les sanctions. Tous les élèves qui souhaitent devenir médiateurs se sont inscrits sur une liste. Après plusieurs procédures de sélection, ceux qui ont été retenus ont été formés par des médiateurs professionnels.

6 ECD/EDH: qui est impliqué ?

Quelle est la première chose qui vous vient à l'esprit quand vous entendez le mot ÉDUCATION?

La réponse est très souvent *l'école*. Mais est-ce vraiment le seul endroit où l'on peut apprendre?

Où peut-on apprendre ? Complétez la liste : à l'école, à la bibliothèque, à la maison

.....
.....
.....
.....

Nos **gouvernements** et nos **enseignants** devraient veiller à ce que l'ECD/EDH fasse partie de notre programme d'apprentissage depuis l'école maternelle jusqu'au secondaire, de même qu'à l'université et dans les autres établissements d'enseignement supérieur.

Est-ce que cela signifie que l'ECD/EDH n'est pas seulement destinée aux enfants et aux adolescents?

Exactement!
L'ECD/EDH s'adresse aux personnes de tous âges, car l'on ne devrait jamais cesser d'apprendre.

Tout le monde est concerné par l'ECD/EDH, tout au long de la vie.

Les **organisations de jeunesse** et les **organisations non gouvernementales** (ONG) jouent un rôle important dans l'ECD/EDH pour plusieurs raisons :

- ▶ elles contribuent à améliorer les conditions de vie dans les communautés au sein desquelles elles œuvrent ;
- ▶ elles offrent souvent un espace où l'on peut pratiquer les droits de l'homme et la démocratie.



Il est important pour l'ECD/EDH que nos gouvernements reconnaissent l'utilité des organisations de jeunesse et des ONG dans le domaine de l'éducation, et qu'ils les soutiennent si nécessaire.

Nous tirons aussi des enseignements de notre **expérience quotidienne** et de **notre environnement**. Les **médias**, les **personnes de notre entourage** (voisins, amis, famille) sont également des sources auprès desquelles nous nous instruisons.

Dans le cadre de l'ECD/EDH, il importe de faire intervenir les personnes ou les institutions qui ont une influence sur nous.

Peut-on faire appel aux parents ?

Bien sûr !

On m'a dit qu'il y avait des associations de parents et de tuteurs partout en Europe. Que font-elles ?

Ces groupes de mères, de pères et de tuteurs s'efforcent d'améliorer la collaboration entre les écoles et les familles, notamment en ce qui concerne l'apprentissage des élèves.

C'est intéressant ! Mais n'oublions pas que, parfois, ce sont les jeunes eux-mêmes qui prennent l'initiative de travailler sur l'ECD/EDH.



- Revenez à la page 20 où se trouve la liste d'institutions et de personnes qui peuvent être des sources d'apprentissage et complétez-la avec les idées apparues à la lecture du présent chapitre.

Avez-vous déjà eu l'idée de jouer un rôle d'éducateur pour votre groupe ou vos camarades de classe ? En quoi cela pourrait-il contribuer à améliorer votre propre vie et la vie d'autres personnes ?

Avez-vous trouvé dans les chapitres précédents des exemples d'activités d'ECD/EDH menées par des groupes de jeunes dont vous pourriez vous inspirer ?



L'éducation mobilise un grand nombre d'institutions et de personnes différentes ; l'ECD/EDH les concerne toutes. C'est pourquoi tout le monde devrait prendre en compte les recommandations de la charte.

7 Les écoles et les organisations respectent-elles les droits de l'homme et la démocratie ?



Il est impossible d'apprendre la démocratie et les droits de l'homme dans un environnement où ils ne sont pas respectés.



La charte souligne que les institutions qui pratiquent l'ECD/EDH, notamment les **établissements scolaires** et les **organisations de jeunesse**, doivent respecter les principes et les valeurs des droits de l'homme, et être organisés démocratiquement.

Comment savoir si une école ou une organisation de jeunesse applique les valeurs des droits de l'homme et de la démocratie ?



Les valeurs se traduisent par des comportements et par des actes. Ceux-ci peuvent être conformes à ces valeurs et les promouvoir, ou au contraire leur porter atteinte. Par exemple, les conditions d'inscription dans votre établissement scolaire sont-elles les mêmes pour tous ? Votre organisation de jeunesse a-t-elle pour principe de n'exclure personne ?

Diriez-vous que vous êtes au contact des valeurs et des principes de l'ECD/EDH dans votre environnement (dans votre école, votre organisation, votre club sportif) ? Les repères que vous avez placés dans les baromètres du chapitre 5 peuvent vous aider à répondre :

toujours *souvent* *rarement* *jamais*

Pouvez-vous citer des actions spécifiques que mène ou devrait mener votre établissement scolaire ou votre organisation de jeunesse pour promouvoir les principes des droits de l'homme et de la démocratie ?

.....
.....
.....
.....

Les écoles et les organisations de jeunesse offrent de nombreuses possibilités de **passer de la théorie à la pratique**. Grâce à elles, on peut apprendre les droits de l'homme et la démocratie par l'expérience directe.



De nombreuses personnes devraient pouvoir exprimer leur avis sur ce que vous apprenez à l'école et dans votre organisation de jeunesse ainsi que sur les méthodes d'apprentissage.

Vos professeurs et vos animateurs de jeunesse, votre famille, d'autres personnes intervenant dans le secteur de l'éducation – notamment celles qui font les lois sur l'éducation...

Et surtout, **vous-même**, en tant qu'élève ou membre d'un groupe ou d'une organisation.

Est-il tenu compte de votre opinion sur les activités menées dans votre établissement scolaire/organisation de jeunesse ?

Comment les décisions sont-elles prises dans votre groupe/classe ?

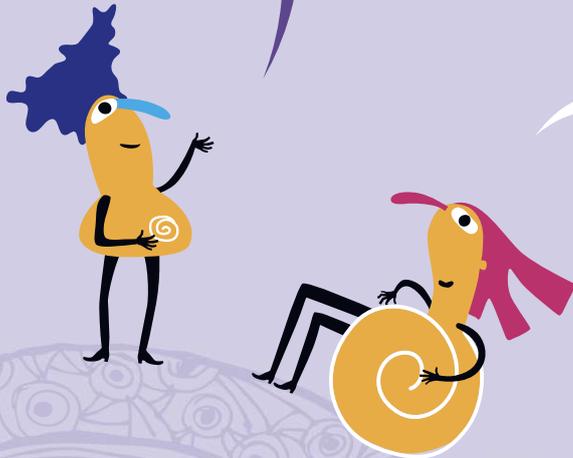
Pourrait-on améliorer les choses ? Comment ?

Pour qu'on puisse véritablement parler de démocratie, il faut que **tout le monde participe**. Il en va de même de l'ECD/EDH.

Qui devrait avoir son mot à dire sur ce que vous apprenez ?



L'une des façons d'influer sur les modalités de votre apprentissage est de participer au conseil (ou syndicat) d'élèves. Il s'agit d'une association composée uniquement d'élèves, par l'intermédiaire de laquelle ceux-ci peuvent faire entendre leurs opinions et leurs préoccupations en matière scolaire. Dans certaines écoles, le conseil d'élèves peut non seulement donner son avis, mais aussi voter au sein du conseil d'établissement, organe principal de décision.



- Vérifiez s'il y a un conseil d'élèves dans votre établissement ou une structure analogue dans votre organisation

OUI NON

Si la réponse est OUI :

- Quelle est sa mission principale ?

Si la réponse est NON :

- Prenez contact avec le conseil national des élèves pour qu'il vous aide à en créer un (pour plus d'informations, voir le site www.edufle.info).

Mais la participation a un revers. En effet, tout le monde a aussi des **responsabilités**.

Quand il y a un débat en classe, nous devons donner notre avis, mais aussi veiller à ce que tout le monde ait la possibilité de s'exprimer et respecte l'opinion des autres si cette dernière diffère de la nôtre.

N'oublions pas le gouvernement ! Nos gouvernements sont concernés par les décisions sur l'éducation et doivent en assumer la responsabilité.

8 Que peut-on faire pour encourager l'ECD/EDH ?

Vous trouverez déjà quelques idées dans cette brochure.

La charte en propose d'autres.



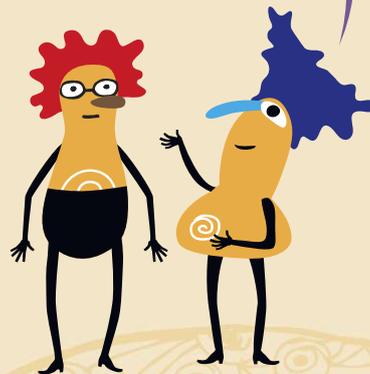
Coopération

- ▶ Tous les individus et toutes les institutions devraient s'aider mutuellement à promouvoir l'ECD/EDH.
- ▶ La coopération, à tous les niveaux, est très enrichissante : des activités d'ECD/EDH peuvent commencer à côté de chez vous et prendre de plus en plus d'expansion jusqu'à avoir une ampleur mondiale !
- ▶ Les gouvernements devraient collaborer étroitement avec les personnes et les institutions intéressées au niveau national ainsi qu'avec les gouvernements d'autres pays.



Cette charte est la preuve tangible que la coopération peut fonctionner.

C'est vrai, elle est le fruit d'une coopération internationale entre les 47 Etats membres du Conseil de l'Europe.



Formation des enseignants et des animateurs de jeunesse

- ▶ Il est important que les éducateurs soient préparés à travailler dans le domaine de l'ECD/EDH. C'est pourquoi ils devraient être régulièrement formés.
- ▶ Les gouvernements devraient veiller à ce que des programmes de formation soient mis en place pour les éducateurs, et leur allouer les ressources humaines et financières nécessaires.

- Demandez à vos éducateurs comment ils se sont formés à l'ECD/EDH. Demandez-leur quand ils ont suivi pour la dernière fois une formation sur ce sujet.
- Avec vos **professeurs**, regardez quelles possibilités de formation leur sont offertes par le programme Pestalozzi du Conseil de l'Europe (programme de formation pour les professionnels de l'éducation) : www.coe.int/t/dg4/education/pestalozzi/home/default_FR.asp
- Avec vos **animateurs de jeunesse**, regardez quelles possibilités de formation leur sont offertes sur la page du secteur jeunesse : www.coe.int/t/dg4/youth/default_FR.asp

Evaluation

- ▶ Il est important de faire le bilan de chaque activité en vue d'améliorer son fonctionnement.
- ▶ Il convient de demander l'avis des personnes qui ont participé à des activités d'ECD/EDH.



Avez-vous généralement la possibilité d'exprimer votre opinion après une activité ou un cours auquel vous avez participé ?

Comment votre opinion peut-elle être prise en compte ?

Recherche

- ▶ Il est utile de recueillir des données concernant l'ECD/EDH : par exemple des résultats d'expériences, des méthodes ou des informations sur les sujets importants pour les apprenants.
- ▶ Ces informations peuvent être utilisées pour mesurer le développement de l'ECD/EDH dans un lieu donné.
- ▶ Elles peuvent aussi donner des idées pour améliorer l'ECD/EDH

Echange d'expériences

Les échanges d'expériences et d'exemples concernant l'ECD/EDH ne peuvent être que constructifs :

- ▶ ils permettent d'éviter de renouveler des expériences dont les résultats ont été décevants ;
- ▶ ils incitent d'autres personnes à essayer de nouvelles pistes et à reproduire ailleurs les expériences qui ont été satisfaisantes

L'union serbe des élèves du secondaire a réalisé une étude en vue de définir un modèle plus efficace pour les conseils d'élèves dans ce pays. L'un des outils utilisés était un questionnaire, qui a été rempli par 8 500 élèves et 2 000 professeurs. Ils étaient invités à indiquer les éléments positifs et les éléments négatifs dans le fonctionnement des conseils, et à donner leur avis sur les moyens d'améliorer la situation. Il leur était notamment demandé si les élèves devraient voter au sein du conseil d'établissement. Plus de 85% des élèves et plus de 50% des professeurs ont répondu OUI. Cette étude a été décisive pour convaincre le gouvernement de modifier dans ce sens la loi serbe sur l'éducation.

- Si votre établissement scolaire ou votre organisation publie un bulletin ou a un site web, profitez de ces espaces pour rendre compte des expériences de votre classe ou de votre groupe en matière d'ECD/EDH.

Parmi tous les exemples positifs cités dans ce document, lequel vous a le plus intéressé ? Pourquoi ?



Informer tout le monde

Plus il y a de gens qui connaissent la charte, plus il y a de chances de faire progresser l'ECD/EDH. Il existe de multiples façons de diffuser l'information. Cette brochure en est une.

L'OBESSU et l'ESU ont coorganisé la campagne «Light on the Rights» (Plains feux sur nos droits) pour promouvoir la Déclaration des droits de l'élève. Des membres des associations organisatrices ont effectué une tournée européenne. Ils se sont rendus de pays en pays avec un minibus aux couleurs de la campagne ; des événements ont été organisés à chaque étape. Cela a été une formidable occasion pour tous les syndicats de collégiens et lycéens d'Europe de se présenter et de promouvoir les droits des élèves dans leur pays.

Organising Bureau of European School Student Unions : www.obessu.org

European Students Union : www.esu-online.org

Pour en savoir plus sur cette campagne : www.lightontherights.wetpaint.com/



Quels autres moyens, d'après vous, pourraient être utilisés pour informer sur la charte ?

La démocratie et les droits de l'homme, c'est d'abord à nous de les faire vivre. Chacun de nous peut agir pour en faire une réalité !

L'éducation à la citoyenneté démocratique et l'éducation aux droits de l'homme sont de bons moyens d'action. Nous pouvons, nous aussi, contribuer à les développer.





Maintenant que vous en savez un peu plus sur l'ECD/EDH, avez-vous des idées à ce sujet, dont vous aimeriez discuter avec vos amis ?



Nous serions heureux que vous nous parliez de ces idées et que vous nous fassiez partager vos opinions et vos expériences. Ecrivez-nous à l'adresse edchre@coe.int





Cette publication a été élaborée en coopération avec la Direction de la citoyenneté démocratique et de la participation (Services de l'éducation et de la jeunesse) et le programme du Conseil de l'Europe « Construire une Europe pour et avec les enfants ». Le projet a bénéficié du soutien et des commentaires de nombreux partenaires, dont des formateurs d'enseignants, des ONG de jeunesse, des enfants et des jeunes. Nous remercions tout particulièrement l'OBESSU (Organising Bureau of European School Student Unions) et le MIF-ISE (Mouvement international des Faucons – Internationale socialiste d'éducation).

Le Conseil de l'Europe, créé en 1949, rassemble 47 pays qui partagent les valeurs des droits de l'homme, de la démocratie et de l'Etat de droit. La Charte du Conseil de l'Europe sur l'éducation à la citoyenneté démocratique et l'éducation aux droits de l'homme a été élaborée pour promouvoir ces valeurs dans et par l'éducation. La version de la charte présentée dans cette brochure (« La Charte pour tous ») est destinée à toutes les personnes, spécialement aux jeunes, qui souhaitent savoir de quoi traite ce texte juridique international et comment il peut être utilisé pour œuvrer en faveur de la démocratie et des droits de l'homme en classe, dans les organisations de jeunesse et dans toute la société.

» www.coe.int/edchre «

Mail: edchre@coe.int

